

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 janvier 2020

ICRICT : Réformer le système fiscal international pour résoudre la crise des inégalités

La crise de l'inégalité reste sans réponse et hors de contrôle. En 2019, les milliardaires du monde, soit seulement 2 153 personnes, avaient plus de richesses que les 4,6 milliards de personnes les plus pauvres réunies, [selon Oxfam](#). Une nouvelle génération d'inégalités s'ouvre, autour de l'éducation, de la technologie et du changement climatique. Les manifestations qui ont balayé le monde l'année dernière sont le signe d'une révolte mondiale contre l'extrême inégalité et les faibles niveaux de vie d'une grande partie de la population mondiale.

Face aux revendications populaires, les gouvernements arguent que leurs coffres sont vides et qu'il leur faut mettre en œuvre des programmes d'austérité. Ces mesures ne font pourtant qu'aggraver les disparités économiques, sociales, sexuelles et raciales, privant les populations de l'accès aux soins de santé, à l'éducation ou au logement, en particulier dans les pays en développement.

Pourtant, la crise des inégalités a des solutions. L'une des plus évidentes consiste à réformer le système international d'imposition des sociétés, qui est aussi caduc qu'injuste, puisqu'il permet aux multinationales de se soustraire systématiquement à l'impôt. La fraude et l'évasion fiscales des multinationales accroissent encore l'inégalité des revenus, car les capitaux propres des entreprises appartiennent pour la plupart directement ou indirectement (par exemple par l'intermédiaire de fonds d'investissement) à des particuliers fortunés qui perçoivent des bénéfices sous forme de dividendes et de gains en capital. La fiscalité des entreprises est donc l'un des outils les plus importants pour lutter contre l'inégalité.

Face à l'indignation mondiale devant le faible niveau, voire l'absence quasi-totale d'impôt sur les sociétés payé par certaines des plus grandes multinationales, l'OCDE a présenté l'année dernière [des propositions](#) pour un nouveau système de fiscalité internationale afin de relever les défis de l'imposition des multinationales à l'ère du numérique. Pour la première fois, la proposition de l'OCDE allait au-delà du principe de pleine concurrence en envisageant d'imposer les multinationales en tant qu'entreprises unitaires et de distribuer les bénéfices mondiaux et donc les impôts qui en découlent entre les pays. C'est un progrès, mais dans l'ensemble, les propositions ne sont ni assez ambitieuses ni assez équitables, comme nous l'avons expliqué [dans notre dernier rapport](#).

L'année 2020 pourrait jeter les bases de notre prochain système de fiscalité internationale, avec la prochaine réunion du « [Cadre inclusif](#) » de l'OCDE (un groupe de 137 pays du monde entier) à la fin du mois de janvier à Paris. Nous appelons les dirigeants économiques réunis pour le Forum

économique mondial de Davos à faire pression en faveur d'une véritable réforme qui profiterait à la fois aux pays en développement et aux pays développés. Cela ne sera pas possible si les négociations restent guidées par ce que les multinationales sont prêtes à accepter, comme nous l'avons vu lors du récent conflit entre les États-Unis et la France au sujet de l'imposition d'une taxe sur les ventes de produits numériques.

Tous les pays ont intérêt à développer un système fiscal international durable qui puisse aider à faire face à l'extrême inégalité actuelle. **Une réforme peu ambitieuse, dictée par les préférences d'un ou deux pays du G7 ne ferait que saper davantage la légitimité de l'OCDE dans son rôle d'institution responsable de l'établissement de normes en matière de fiscalité internationale.**

Déclarations des membres de l'ICRICT (n'hésitez pas à les citer) :

José Antonio Ocampo, professeur à l'Université Columbia et président de l'ICRICT :

« Après des décennies d'inaction, l'OCDE a fait des propositions importantes qui remettent en question le fondement même du système de fiscalité internationale, à savoir la capacité des multinationales à déclarer leurs bénéfices dans la filiale de leur choix. Dans ce débat, cependant, nous ne jouons pas sur un pied d'égalité. Les pays riches ont plus de ressources humaines, politiques et financières pour faire prévaloir leur point de vue. Avec la plus grande concentration de sièges sociaux de multinationales, ils sont aussi ceux qui sont le plus influencés par la pression du monde des affaires, aux dépens de leurs propres citoyens et du reste du monde ».

Jayati Ghosh, professeur d'économie à l'Université Jawaharlal Nehru (New Delhi) et membre de l'ICRICT :

« Puisqu'une multinationale fonctionne en réalité comme une seule entité, elle devrait être traitée de cette façon à des fins fiscales. Il faut donc calculer le total des bénéfices mondiaux d'une multinationale, puis les répartir entre les pays selon une formule basée sur les ventes, l'emploi et les utilisateurs (pour les entreprises numériques). Ce système est déjà utilisé aux États-Unis où les gouvernements des États ont le pouvoir de fixer les taux d'imposition directs et indirects ».

Magdalena Sepúlveda, directrice exécutive de [Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights](#) et membre de l'ICRICT :

« Si les multinationales - et les super-riches - ne paient pas leur juste part d'impôts, les gouvernements ne peuvent pas investir dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à des pensions décentes, ni prendre des mesures pour atténuer la crise climatique et s'y adapter. C'est encore plus crucial dans les pays en développement, car ils dépendent davantage de l'impôt sur les sociétés. En outre, la charge fiscale est déplacée vers les plus pauvres, généralement par le biais de taxes régressives à la consommation, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ».

« Il nous incombe à tous de nous engager clairement sur la question de la fiscalité internationale, en ne la considérant plus comme une question technique à débattre à huis clos. Nous devons travailler collectivement pour faire passer les intérêts de la majorité des citoyens avant les bénéfices souvent déraisonnables d'un petit groupe d'actionnaires ».

[Vidéos des membres de l'ICRICT \(n'hésitez pas à les reproduire sur vos sites\) :](#)

Nous ne parviendrons pas à lutter contre les inégalités sans faire payer aux multinationales leur juste part d'impôts, déclare **Jayati Ghosh**, professeur à l'Université Nehru et membre de l'ICRICT. [Regardez-la ici.](#)



Une réforme fiscale internationale équitable ne peut pas être obtenue par les seuls technocrates, insiste le membre de l'ICRICT **Wayne Swan**. [Regardez-le ici.](#)



Les entreprises les plus riches du monde ne paient pas d'impôts, nous rappelle Joseph Stiglitz, professeur à l'Université de Columbia et commissaire de l'ICRICT. [Regardez-le ici.](#)



Thomas Piketty, Thomas Piketty, Professeur à l'Ecole d'Economie de Paris et Commissaire de l'ICRICT explique le fonctionnement de la fiscalité unitaire (en français). [Regardez-le ici.](#)



CHIFFRES CLEFS

- À l'échelle mondiale, l'évitement fiscal détourne [40 % des bénéfices étrangers des multinationales](#) vers les paradis, selon l'économiste et membre de l'ICRICT Gabriel Zucman.
- Le département des affaires fiscales du FMI estime que les pertes fiscales totales annuelles des entreprises associées au déplacement des bénéfices s'élèvent à [plus de 500 milliards de dollars](#), dont 400 milliards de dollars pour les États membres de l'OCDE et environ 200 milliards de dollars pour les pays en développement par an.
- En 2018, [82 % de la richesse mondiale générée](#) est allée au 1 % le plus riche de la population mondiale, alors que les 50 % les plus pauvres - 3,7 milliards de personnes - n'ont pas du tout bénéficié de cette croissance.
- Les pays en développement ne sont en mesure de collecter [à peine 10 à 20 % de leur PIB](#) en impôts, contre 40 % pour une économie avancée typique.
- Selon le dernier rapport d'Oxfam ("[Celles qui comptent](#)"), taxer 0,5% supplémentaire de la richesse des 1% les plus riches au cours des 10 prochaines années équivaut aux investissements nécessaires pour créer 117 millions d'emplois dans l'éducation, la santé et les soins aux personnes âgées et dans d'autres secteurs, et pour combler les déficits en matière de soins.
- Depuis 2000, les taux d'imposition légaux moyens ont diminué dans les États membres de l'OCDE et dans la plupart des juridictions. (Vous pouvez trouver ici les chiffres dans les

Statistiques de l'OCDE sur l'impôt des sociétés (p. 10) [ici](#) et les taux actuels d'imposition des sociétés dans le monde [ici](#)).

- Les réductions de l'impôt sur les sociétés accroissent l'inégalité des revenus : [une étude réalisée aux Etats-Unis](#) montre qu'une réduction de 0,5 point de pourcentage de l'impôt sur les sociétés explique environ 7,8 % de l'augmentation moyenne de la part des revenus revenant aux personnes les mieux rémunérées entre 1990 et 2010.
- Les pays en développement [dépendent relativement plus des recettes de l'impôt sur les sociétés comme source de recettes](#). L'impôt sur les sociétés représente 15 % du total des recettes fiscales en Afrique et en Amérique latine, contre 9 % dans les pays de l'OCDE.

Lisez notre dernier rapport, « [Réforme de la fiscalité internationale des entreprises : vers une solution équitable et globale](#) » (en anglais).

Vous trouverez ici [notre avis aux médias \(en français\)](#), qui donne toutes les explications sur le processus de réforme fiscale.

A propos de l'ICRICT :

La Commission pour la réforme fiscale [ICRICT](#) a pour objectif de promouvoir une discussion plus large et plus inclusive dans le domaine des règles fiscales internationales –, de considérer les réformes fiscales selon une perspective servant l'intérêt public plutôt que les avantages nationaux, ainsi que d'œuvrer en faveur de solutions fiscales justes, efficaces, durables et favorables au développement.

Contact Presse

LAMIA OUALALOU loualalou@gmail.com + 52 1 55 54 08 09 74 (WhatsApp)